



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 27 avril 2009***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/2009

**D - 20090244**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 27 avril Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Chafika SAIOUD, Mme Sarah BROMBERG, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

***Maintenance des portes et portails automatiques. Avenant au marché 080050. Autorisation.***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°20080140 du 25 février 2008, un marché de maintenance préventive et curative des portes, portails, barrières manuelles, motorisés et automatiques situés dans les différents bâtiments de la Ville a été confié à la société Portis pour un montant minimum annuel de 39 225.69 € TTC et maximum de 99 225.70 € TTC, dont 19 225.70 € TTC pour la maintenance préventive.

Le montant de la maintenance préventive du marché avait été porté, par délibération n° 20080278 du 19 Mai 2008 à 20 547.28 € TTC et le montant total minimum annuel à la somme de à 40 547.28 € TTC, le montant total maximum restant inchangé.

Il convient aujourd'hui d'assurer la maintenance d'appareils non encore référencés sur le marché principal dont certains viennent d'être mis récemment en service pour un montant de 1 764,10 € TTC et de supprimer des matériels dont le ville n'a plus l'usage pour un montant de 1 423,24 € TTC.

Il est nécessaire de rattacher la maintenance de ces équipements au marché existant pour un montant annuel de 340,86 € TTC.

Le marché 080050 se trouve modifié dans les conditions suivantes :

**Maintenance préventive :**

Montant marché initial :	19 225.70 € TTC
Montant de l'avenant n°1	1 321.58 € TTC
Montant du présent avenant :	340,86 € TTC
Nouveau montant du marché :	20 888,14 € TTC

Le nouveau montant total annuel du marché est porté à la somme minimum de 40 888,14 € TTC et le maximum est maintenu à 99 225,70 € TTC.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer l'avenant au marché précité en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubriques : 020 – 33 – 64 – 94 – 412 – 421, article : 6156.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Michel GAUTE**

